



Quand on cherche les sources⁽¹⁾ des pièces de Molière, on cite d'ordinaire, et c'est parfaitement naturel, des comédies ou des farces françaises ou italiennes, éventuellement des romans, ou des contes à la mode⁽²⁾. Ainsi se forge l'image d'un Molière assez peu soucieux des choses de l'esprit, acharné d'abord à « faire rire le parterre », à composer des types qui frappent et amusent. Un pur homme de théâtre travaillant d'après le profil et les dons de ses acteurs, docile à tous les goûts du public. C'est le Molière qu'a campé il y a une cinquantaine d'années René Bray⁽³⁾ qui en venait à se demander : « Molière pense-t-il ? » Ce Molière qui est d'abord un acteur et un directeur de troupe a bien existé. On le retrouve dans *L'Impromptu de Versailles*. Mais peut-on le limiter à cela ? N'y a-t-il pas eu d'autres Molières ? Sa formation s'est-elle bornée à aller, dans son enfance, au théâtre avec son grand-père ou à regarder sur leurs tréteaux les bonimenteurs parisiens ? Il faut remarquer son extrême virtuosité de versificateur et la suave élégance de son élocution. Victor Hugo a admiré dans *Le Sicilien ou l'Amour peintre* ce vers blanc si gracieux : « Le ciel s'est habillé ce soir en Scaramouche ». L'auteur de la préface de *Cromwell* a proclamé que « le vers vraiment dramatique » ne pouvait se trouver dans Racine, mais souvent dans Corneille et « toujours dans Molière », qui, selon lui, « occupe la sommité de notre drame, non seulement comme poète, mais encore comme écrivain ».

Cet écrivain si mélodieux et si noble est aussi un philosophe. Il « contemple », comme on disait de son temps, les hommes qui l'entourent, note les ridicules que leur donnent les passions, les aveux extravagants qu'il leur arrive de proférer. Mais il ne s'arrête pas là : dans *Les Précieuses ridicules* et dans *Les Femmes savantes* il débat de la culture féminine, dans *Le Malade imaginaire* des maladies physiques et des maladies de l'esprit, de la confiance qu'on peut donner à la nature et de la confiance que méritent les médecins. Il en vient même à des problèmes qu'on peut dire philosophiques : quelle est la meilleure éducation, se demande-t-il dans *L'École des maris*, la plus libérale ou la plus stricte ? Quelle est, parmi les vices du monde, la meilleure conduite à adopter, se demande-t-il dans *Le Misanthrope*, une rude sévérité qui ne ménage personne, ou une indulgence éclairée ? C'est souvent dans la première scène que le problème est posé, et tout le reste de la comédie est comme un apologue, un *exemplum*, ainsi qu'on disait dans l'ancienne rhétorique, qui illustre et règle le dilemme initial.

Composition conforme à l'enseignement des collèges. Ce n'est pas dans l'échoppe de son père que l'écrivain s'est formé. On nous dit qu'à quatorze ans il avait seulement appris le métier qu'il devait exercer, et ne savait rien d'autre que lire, écrire et compter « pour les besoins de sa profession »⁽⁴⁾. C'est un maître d'études, Georges Pinel, qui lui avait donné ces rudiments. On l'envoie alors étudier chez les jésuites du collège de Clermont (le futur lycée Louis-le-Grand), et cela n'a rien d'extraordinaire : ses parents ont de l'argent, sa famille s'élève, le jeune homme peut envisager d'accéder à la Robe, et il faut pour cela une licence en droit, et avant d'obtenir ce grade, il faut passer par le collège.

Il y demeure cinq ans, de 1636 à 1641. Cela paraît peu, mais comme il était alors possible de sauter des classes et de passer à la fin d'un trimestre d'une classe à l'autre, il a pu dans cette brève période accomplir tout le cursus des humanités.

Qu'y apprend-il ? Le Boulanger de Chalussay, qui avait d'ailleurs été un voisin des Poquelin, rue Saint-Honoré, composa contre Molière une comédie satirique fort violente, *Élomire hypocondre*,

publiée en 1670. Élomire (l'anagramme est transparente) prétend au collège être devenu « savant » ; sa femme Isabelle, en qui il faut reconnaître Madeleine (et non Armande) Béjart, proteste : il sortit du collège « âne comme devant ».

En fait, on peut juger ces études un peu rapides. Mais le jeune homme a assurément appris le latin et la rhétorique : on lui a fait lire Cicéron, Ovide, Virgile, Tite Live ; « L'inclination qu'il avait pour la poésie, assurent La Grange, son proche, et Vivot dans la préface de l'édition de ses oeuvres de 1682, le fit s'appliquer à lire les poètes avec un soin tout particulier ; il les possédait parfaitement, et surtout Térence »⁽⁵⁾. Il se cultive donc, il versifie en latin et en français, et il apprend à argumenter : ce qu'on appelait alors la « disposition des parties » et « l'élocution ». Sans doute s'est-il ultérieurement perfectionné, mais l'art d'écrire lui fut d'abord enseigné par ses maîtres, et ne pourrait-on en dire autant de beaucoup, de la plupart même, de nos grands auteurs ? Ne pourrait-on, si l'on s'y appliquait, retrouver dans leurs oeuvres l'empreinte des rédactions faites dans les lycées, et au fond un ensemble de procédés que les professeurs ont révélés et imposés ? Il est difficile de suivre Grimarest, le premier biographe de Molière, quand il affirme que l'adolescent fit aussi chez les jésuites sa philosophie. L'adolescent n'est resté que cinq ans au collège, il ne peut en si peu de temps avoir fait et ses humanités et sa philosophie, qui en principe occupaient trois ans, l'un voué à la logique, l'autre à la physique, le troisième à la métaphysique.

On nous dit également que le jeune Poquelin se lia au collège avec le poète Chapelles, le bâtard du riche François Luillier, et avec le lettré Bernier. Luillier, voulant que son fils eût une excellente éducation, lui fit donner en 1641 des cours par le philosophe Pierre Gassendi, qui était alors à Paris. Bernier et Molière y assistèrent aussi, et peut-être Cyrano de Bergerac. Faut-il imaginer une anti-université ? Un enseignement systématique de gassendisme, c'est-à-dire d'épicurisme et de scepticisme, bien éloigné de l'aristotélisme des collègues et de la Sorbonne ? Il est vrai que Molière en 1671 envisagea de composer une comédie pour ridiculiser les Universités. Il s'agissait, comme le firent également Boileau et Bernier, de défendre la « nouvelle philosophie » contre l'obscurantisme et les « fariboles » régnant alors.

Le poète s'est parfois amusé dans ses pièces à dauber les êtres de raison, la logique, la médecine, la cosmogonie qu'inculquaient les professeurs. « Les Anciens, Monsieur, sont les Anciens, et nous sommes les gens de maintenant », proclame Angélique, la fille d'Argan. Est-ce à dire qu'il soit gassendiste ? Cela expliquerait pourquoi il traduisit le *De natura rerum* de Lucrèce, ce bréviaire d'épicurisme⁽⁶⁾ ? On nous assure pourtant qu'un jour, disputant avec Chapelles, il se fit le défenseur de Descartes contre le gassendisme de son ami. En fait, dans l'hostilité à l'aristotélisme des écoles, cartésiens et gassendistes se retrouvaient, comme dans l'entourage de Molière frayaient et Chapelles et Rohault. Malgré les polémiques qui avaient opposé l'auteur du *Discours de la méthode* et l'auteur des *Exercitationes padoxicae*, on peut penser que chez beaucoup d'honnêtes gens ces contradictions étaient oubliées ou minimisées, et qu'il semblait possible d'unir tous les adhérents de la nouvelle philosophie.

On nous dit aussi que Molière, peut-être par l'intermédiaire de Chapelles, approcha François de La Mothe le Vayer. C'était un homme assez étrange : il était devenu un personnage presque officiel, le protégé de Richelieu, qui le fit écrire contre les jansénistes, puis de Mazarin et de la régente, qui le choisirent comme précepteur du jeune roi et de son frère, Philippe d'Anjou. Il avait jadis composé des *Dialogues* fort hardis, plus proches, semble-t-il, du libertinage, voire de la mécréance, que de la « sceptique chrétienne », dont il se couvrait. Puis il avait semblé se ranger. Mais en 1643, délivré du joug de Richelieu, il revient dans des Opuscules au pyrrhonisme de sa jeunesse. S'est-il devant Molière, Chapelles et Bernier laissé aller à proférer de ces paradoxes inquiétants ou destructeurs ? Dom Juan s'en souviendrait-il, lorsqu'il dispute avec Sganarelle ? Rien d'impossible à cela, mais n'en concluons pas que Molière ait été lui-même un athée. Il semble plutôt l'adepte d'un christianisme que nous pourrions dire « abstrait ». La religion, dit-on dans la longue Lettre sur la comédie de *l'Imposteur* « n'est que la perfection de la raison, du moins pour la morale, /elle/ n'est qu'une raison plus parfaite ». Cela exclut la mécréance, mais cela exclut aussi le prosélytisme, le fanatisme et tout esprit de persécution. Notons d'ailleurs que Madeleine de Scudéry dans *Clélie* a

peint La Mothe le Vayer sous le nom de Cléanthe : elle admire l'abondance de ses écrits, elle souligne sa sagesse, sa sérénité, elle le loue surtout d'avoir « une vertu sociable qui n'a rien de sauvage, qui persuade plus par la douceur que par l'impétuosité ». Le philosophe ne paraît plus un libertin plus ou moins surnois, mais simplement un honnête homme parfaitement sociable, un Philinte et non un Dom Juan. En 1641, alors qu'il suit l'enseignement de Gassendi, Molière se rend à Orléans pour avoir ses licences de droit. Ce n'était pas bien difficile. Charles Perrault l'a expliqué dans ses *Mémoires* : il suffisait de savoir un peu de latin et de payer ; les professeurs interrogeaient les candidats, mais étaient disposés à recevoir tous ceux qui leur graissaient la patte. C'est ce que dira Le Boulanger dans son *Élomire* : le père de Molière,

« Mais son père ayant su que moyennant finance
Dans Orléans un âne obtenait sa licence,
Il y mena le sien, c'est-à-dire ce fieux*
Que vous voyez ici, ce rogne audacieux.
Il l'endoctora donc, moyennant sa pécune,
Et croyant qu'au barreau ce fils ferait fortune,
Il le fit avocat, ainsi qu'il vous l'a dit. »

Puis le jeune homme fut avocat. Fort peu de temps : il n'aurait plaidé qu'une cause, assure Le Boulanger. En 1642, à la place de son père, qui était « valet de chambre » du roi, il suit Louis XIII, voyageant jusqu'au Roussillon. Mais son goût pour le théâtre, que son grand-père avait naguère entretenu, se déclare : il va travailler avec les bonimenteurs parisiens, Barry et l'Orvietan ; près d'eux il reçoit une tout autre formation que celle du collège de Clermont : il apprend à se contorsionner, à grimacer, à ne reculer devant aucune truculence de langage ni de jeu. Chez les jésuites, il s'est fait des amis auxquels il demeurera longtemps attaché : Chapellet et Bernier. Il a eu pour condisciple un prince du sang, le cousin du roi, Armand de Conti⁽⁷⁾, qui le protégera, lorsqu'il jouera dans le Languedoc, puis l'abandonnera, le combattra et sera peut-être le modèle de Dom Juan, si débauché et frauduleusement converti... Il n'a pas aimé l'aristotélisme de ses maîtres. Il a appris à se moquer du culte de l'antiquité et de la rhétorique sclérosée. Son bref passage à l'université d'Orléans n'a pu modifier ses sentiments. Il est donc armé contre la logique, contre la médecine, contre la physique, contre le juridisme, qui règnent chez les doctes. Tous les pédants, tous les « faux-monnayeurs », qui peuplent ses comédies, doivent quelques traits à ces maîtres routiniers et parfois corrompus. Cela n'empêche qu'il a aimé Lucrèce, Térence et bien d'autres, qu'il a appris à argumenter et à versifier, qu'il saura dans ses comédies unir aux facéties des Italiens ou des bonimenteurs parisiens les grâces d'un langage exquis. Un farceur, qui est un grand poète, ou, comme dit Victor Hugo, un grand écrivain, voilà ce qu'il sera, et c'est rare et admirable. A.N.

**Alain Niderst,
in *Journal des trois théâtres*, n°15
(mai 2005), p. 3-7.**

Alain Niderst est l'auteur d'une biographie de Molière parue aux éditions Perrin en 2004 (voir présentation dans le *Journal des trois théâtres*, n°14).

(1) Nous nous refusons à suivre l'hypercriticisme de certains historiens (tel jadis Gustave Michaut), qui tendrait à anéantir tout ce qui s'est répété durant des siècles sur la jeunesse et l'éducation de Molière. Nous estimons qu'il convient d'abord de suivre les témoignages contemporains (Grimarest, La Grange-Vivot, Le Boulanger) et, avant de les mettre en doute, de tenter de dissiper les difficultés qu'ils paraissent rencontrer.

(2) Voir l'admirable travail de Claude Bourqui, *Les Sources de Molière*, Paris, S.E.D.E.S., 1999.

(3) René Bray, *Molière homme de théâtre*, Paris, Mercure de France, 1954.

(4) Grimarest, *La Vie de M. de Molière (1705)*, Paris, Isidore Useux, 1877.

(5) Molière, *Oeuvres complètes*, Paris, Thierry, C. Barbin et P. Trabouillet, 1682, préface.

(6) Cette traduction disparut. Il en reste quelques morceaux dans une tirade du Misanthrope (v. 711-730).

(7) Le prince de Conti était né en 1629, Molière en 1622, il n'empêche qu'ils ont très bien pu être condisciples, car les jésuites n'hésitaient pas à regrouper dans les mêmes classes des élèves d'âge fort différent.

* Fils en patois d'Île-de-France